

Quelques repères sur le système éducatif français

**Connaissance du système éducatif, CSE
Année 2013, maj en 2017**

Les principes généraux

Les principes généraux remontent à l'époque de l'instauration de l'école républicaine avec les lois Jules Ferry de la fin du XIXe siècle; depuis de nombreuses adaptations ont eu lieu avec la massification des collèges, puis des universités, l'entrée du numérique dans le champ scolaire, la personnalisation des parcours puis le souci d'inclusion de publics fragiles.

Derrière des principes forts d'égalité, le système scolaire ne parvient pas à donner à tous les jeunes sur tous les territoires les mêmes chances. La lutte contre l'échec scolaire n'a jamais abouti, les perpétuelles réformes après chaque élection présidentielle déstabilisent un système qui prouve cela étant sa solidité, la formation des enseignants n'a jamais su moderniser et créer des véritables écoles de professionnels ou d'ingénieurs pédagogiques et didactiques, engluée dans un double pilotage, une double tutelle : le futur employeur et un corps de formateur soit déboussolé, soit sans la compétence de la formation professionnelle d'adulte... Quid de l'ingénierie de formation, de l'analyse des besoins de formation, de l'analyse du travail enseignant, de la démarche réflexive et innovante inscrite dans le quotidien des établissements ? Quid de la vraie liberté d'entreprendre, d'inventer, d'expérimenter, de chercher des voies nouvelles d'enseignement - apprentissage ?

Les principes généraux

« La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat. »

Préambule de la constitution de 1946

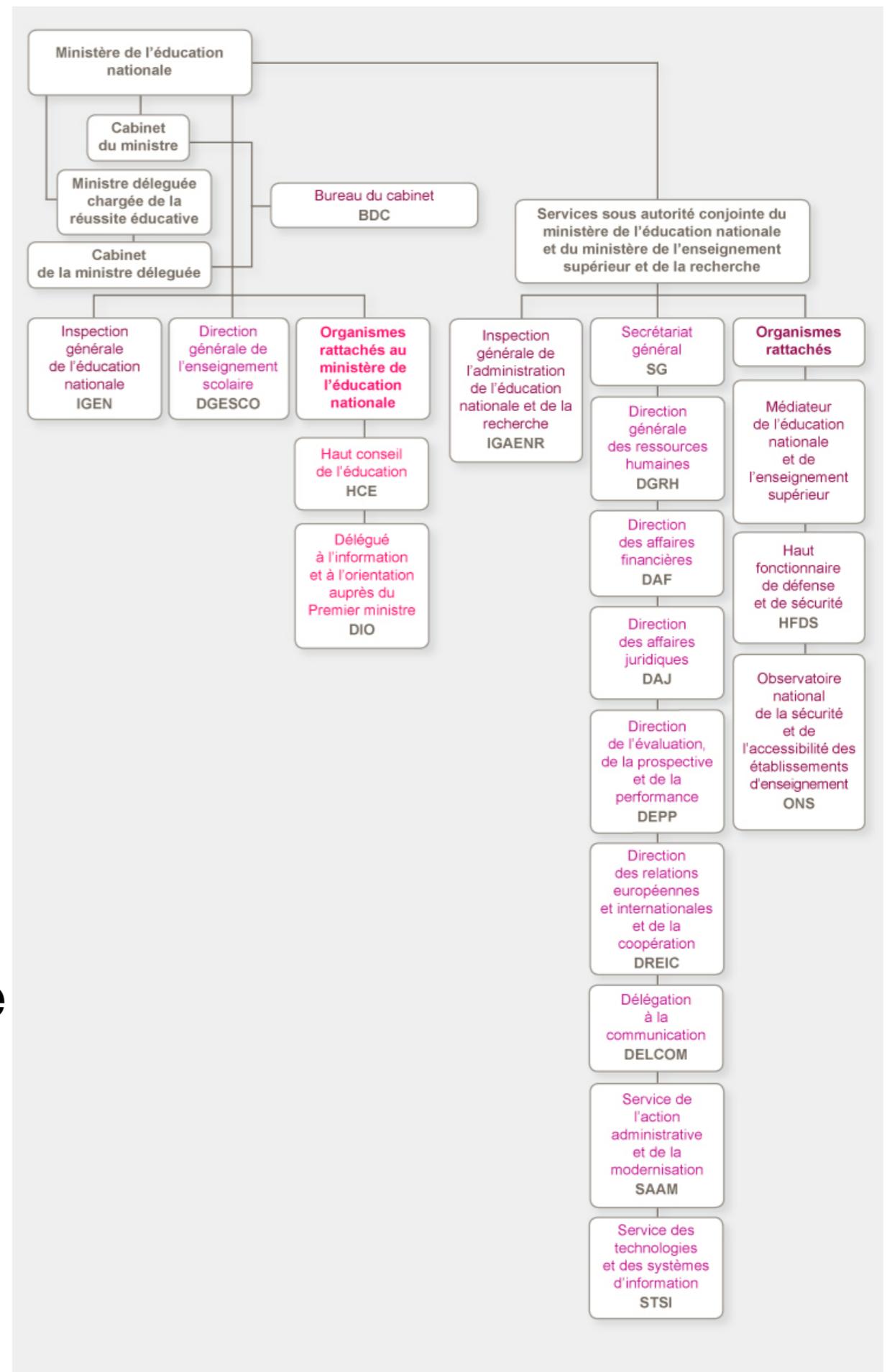
Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. [...] Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté

Art 2 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école – 23 avril 2005 complète l'article L111-1 du code de l'éducation

Un service public hyper hiérarchisé depuis le ministère parisien de la Rue de Grenelle, avec une tradition réglementaire écrite formant contrat (circulaires, BO, code de l'éducation, programmes scolaires...)

constitué d'une administration centrale à Paris et de services déconcentrés de la région, au département et commune

régulé par un corps professionnel d'inspecteurs (IG, IPR, IEN) auprès de lycées, collèges et écoles dont l'entretien relève de diverses collectivités, avec des directions : proviseur, principal et directeur d'école (toujours sans statut et reconnaissance !!)



Trois objectifs

- 100 % d'une classe diplômée au niveau V
- 80 % d'une classe d'âge accèdent au niveau du baccalauréat
- 50% d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur

Les individus et les structures en chiffres :

Les individus

- 13 000 000 élèves
- 20 000 cadres
- 1 000 000 de personnels

Les structures

- 55 000 écoles primaires
- 8 000 collèges et lycées publics
- 83 universités

Les structures au fil de la scolarité en schémas :

LA SCOLARITE

ans

**scolarité
obligatoire**
(6 à 16 ans)

16

15

11

6

3

baccalauréat

diplôme national
du brevet

Directeurs chefs EMS - ESEN
février 2010



UNIVERSITE

Supérieur
3 cycles

III



LYCEE

Secondaire
2ème
Cycle

IV

V

VI



COLLEGE

Secondaire
1er
Cycle



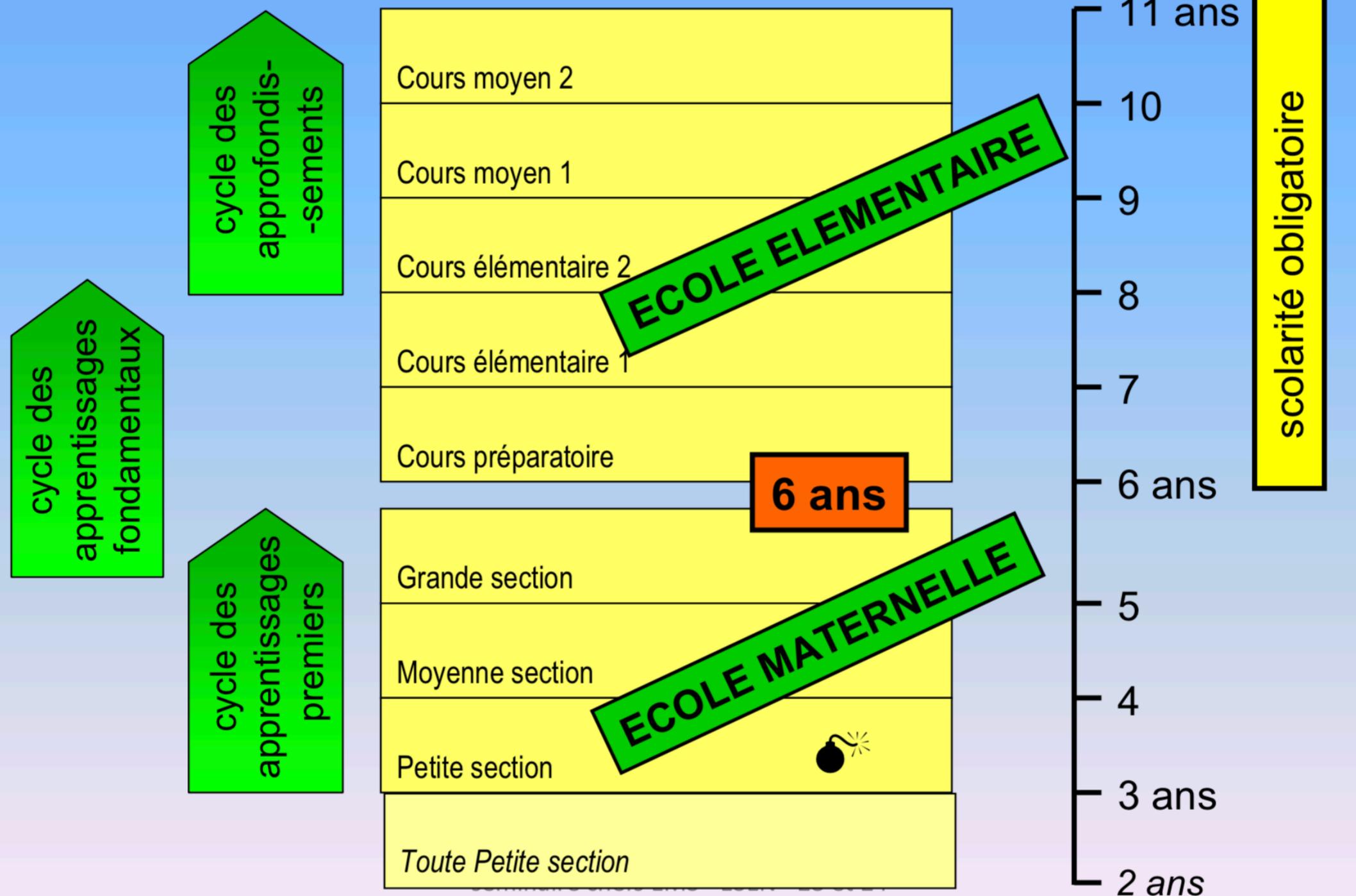
ECOLE

Primaire



ECOLE

Enseignement primaire "L'ECOLE"



février 2010



COLLEGE

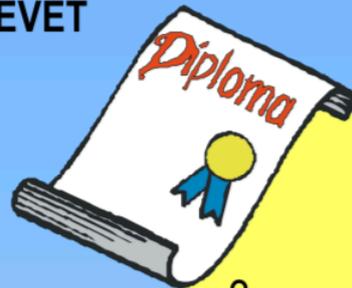
Enseignement secondaire premier cycle "LE COLLEGE"

"Le Lycée"

« Centre de formation d'apprentis »

16 ans

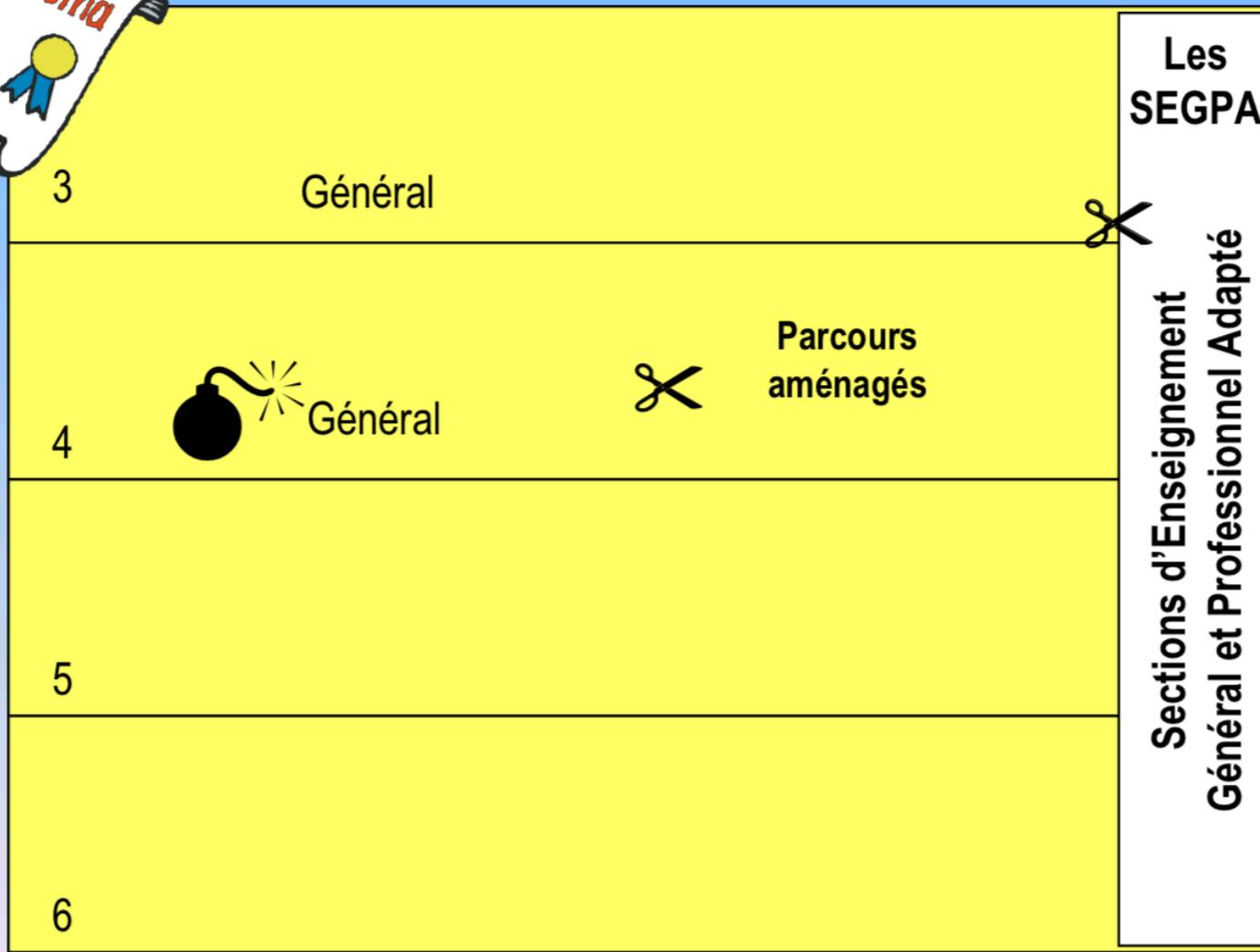
DIPLÔME NATIONAL DU BREVET



cycle d'orientation

cycle central

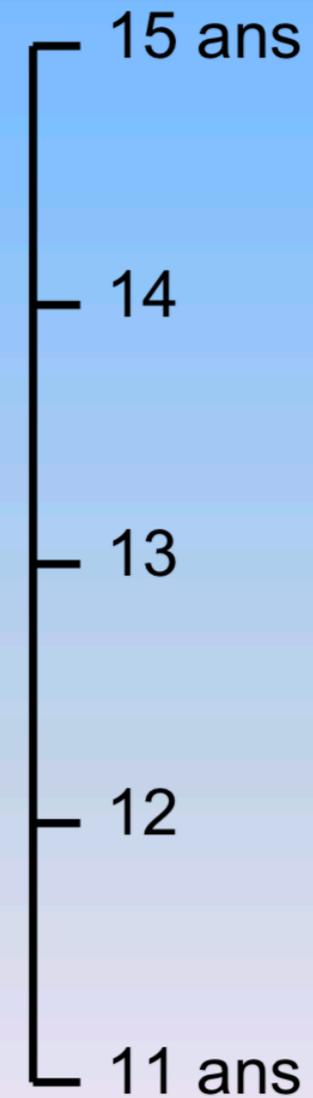
cycle d'adaptation



Les SEGPA



Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté



Scolarité obligatoire

séminaire chefs d'ÉMS - ESEN - 23 et 24

École primaire



Enseignement secondaire second cycle "LE LYCEE"

Universités
Écoles supérieures
STS

Plus d'1 étudiant sur 2
échoue en 1^{ère} année
d'université

vie active

"LE LYCEE"

90%

vie active

- 19 ans

Baccalauréat
général

Baccalauréat
technologique

Baccalauréat
professionnel

cap

- 18

Terminale

Terminale

Terminale

Première

Première

Première

BEP

- 17

Seconde

Seconde

Seconde

- 16

Générale

Technologique

Professionnelle

- 15 ans

3 voies

Apprentissage

L'Etat

- définit les programmes
- définit les orientations en matière pédagogique et éducative
- est garant de l'évaluation et délivre les diplômes
- recrute et rémunère les personnels enseignants, d'éducation, administratifs, sociaux et de santé
- assure la formation des personnels

Les collectivités territoriales assurent :

- la construction / la reconstruction
- l'extension
- les grosses réparations
- l'équipement
- le fonctionnement... des établissements et des écoles

*D
é
c
e
n
t
r
a
l
i
s
a
t
i
o
n*

ETAT

MEN

Régions
Départements
Communes ou groupements de communes

Lycées

Collèges

Écoles primaires

Académies
Inspections académiques
Circonscriptions

Collectivités territoriales

Services académiques

*D
é
c
o
n
c
e
n
t
r
a
t
i
o
n*



Des résultats à discuter

01 Proportion d'enfants d'ouvriers et d'inactifs, d'enfants de cadres et d'enseignants, d'élèves en retard à l'entrée en sixième à la rentrée 2008

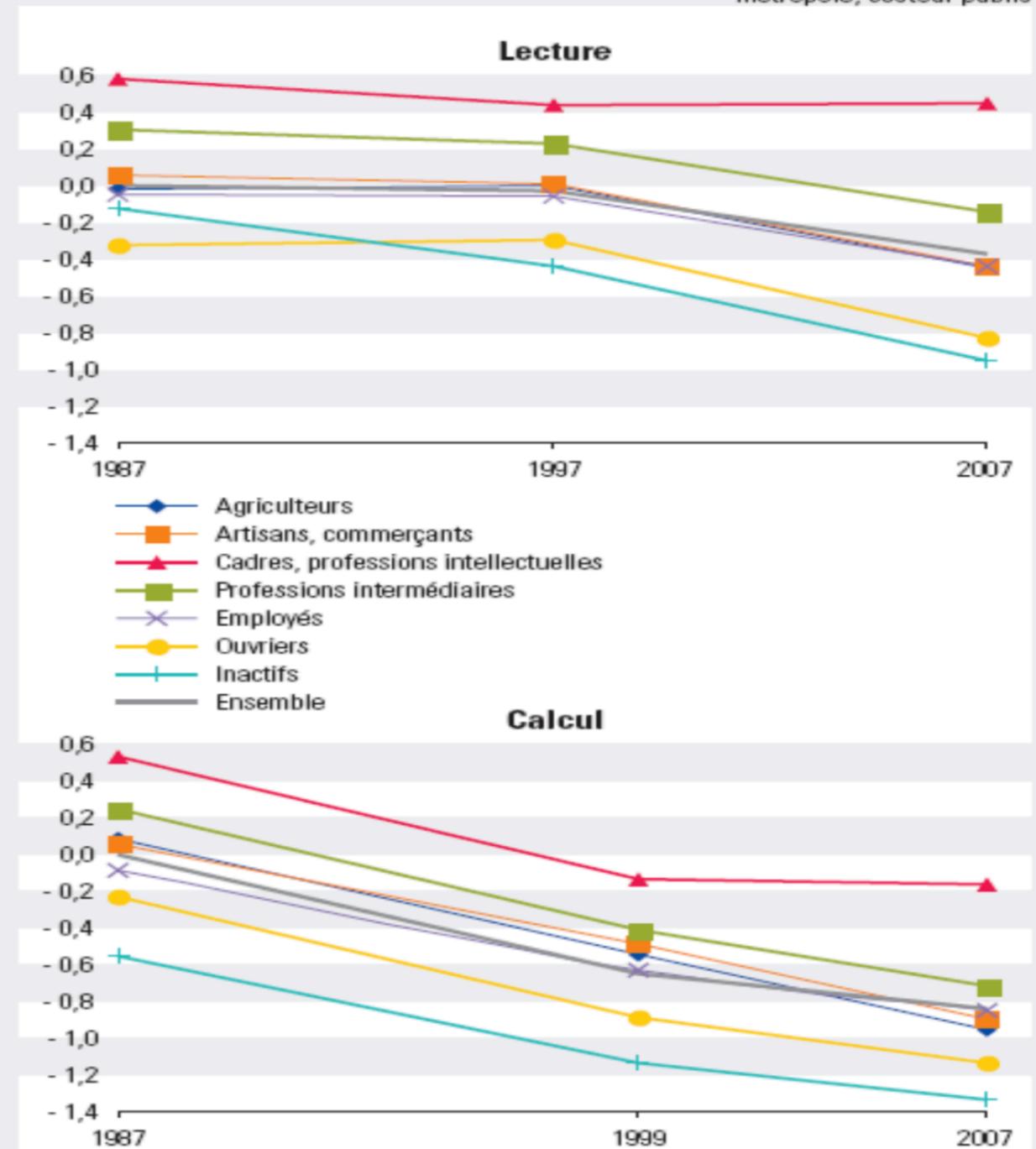
métropole + DOM, secteur public

	% d'enfants d'ouvriers et d'inactifs	% d'enfants de cadres et d'enseignants	% d'élèves entrant en 6 ^e en retard
Réseau « ambition réussite » RAR	75,0	8,1	29,8
Réseau de « réussite scolaire » RRS	57,4	19,1	23,8
Hors éducation prioritaire	35,2	38,3	14,1
Ensemble	43,0	31,3	15,9

Source : MEN-DEPP

03 Comparaison des compétences en lecture et en calcul des élèves scolarisés en CM2 selon leur origine sociale

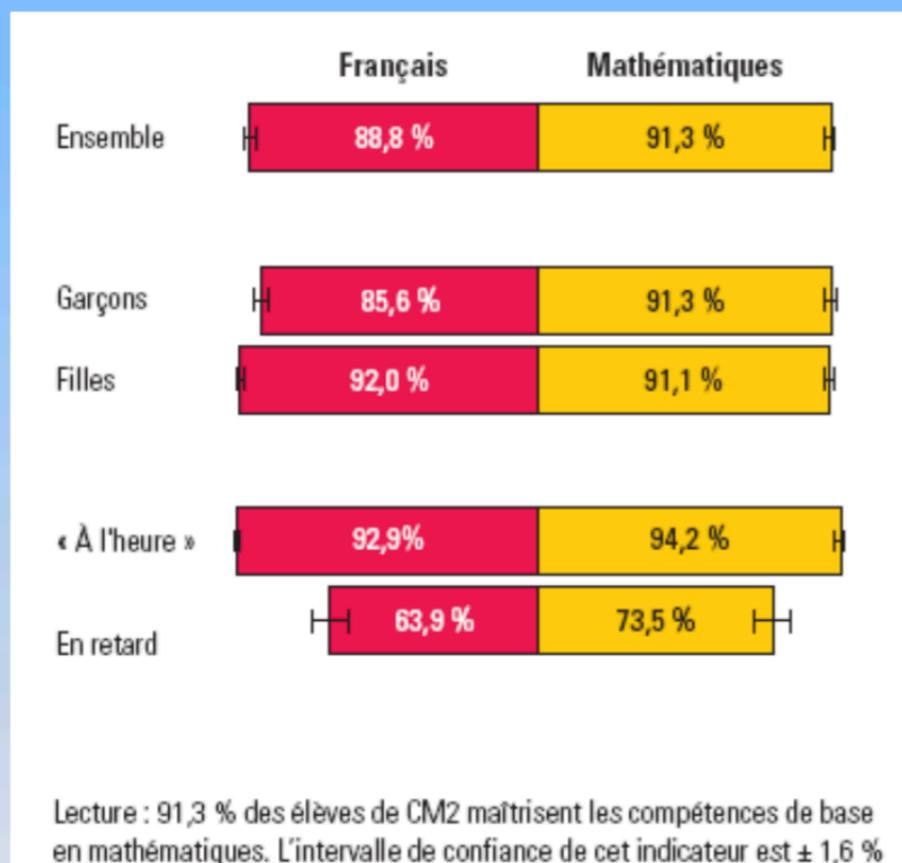
métropole, secteur public



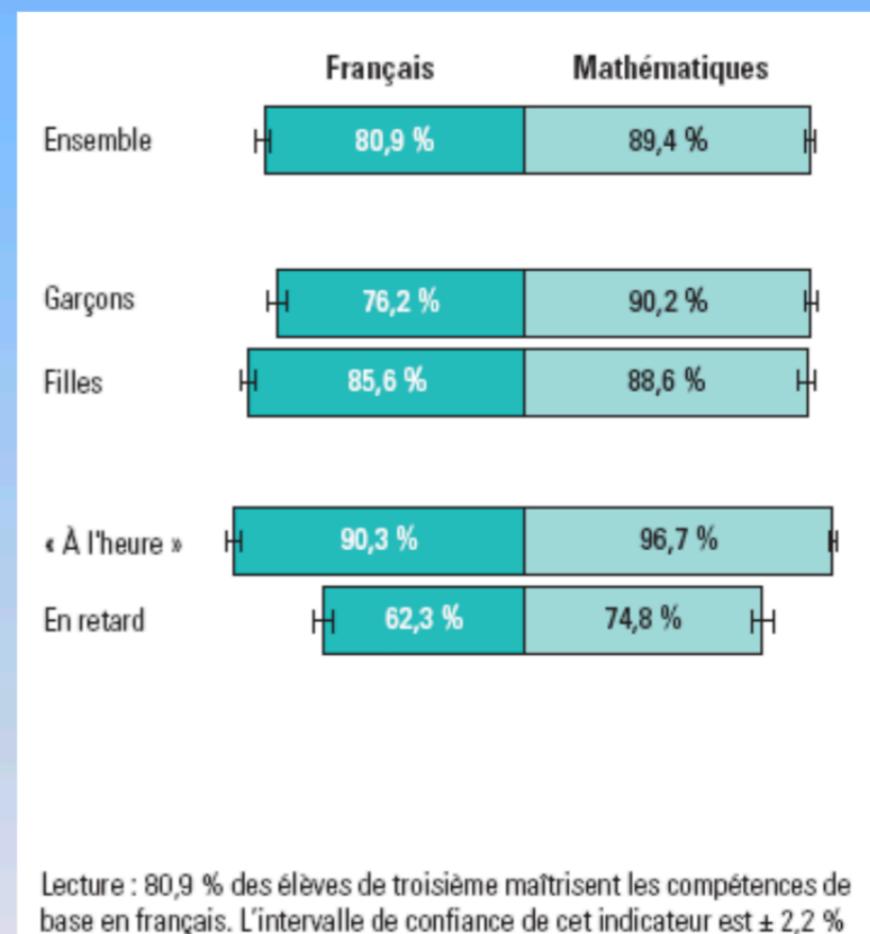
Lecture : les points sont les scores moyens obtenus selon l'année de l'évaluation, pour chaque catégorie d'élèves (en lecture en haut, en calcul en bas). L'année 1987 est prise comme référence pour les comparaisons : les scores ont pour moyenne 0 et écart-type 1 en 1987. La catégorisation est celle de la profession et catégorie sociale (PCS) du chef de famille, selon la nomenclature de l'INSEE.

Source : MEN-DEPP

01 Proportion d'élèves de CM2 qui maîtrisent les compétences de base en français et en mathématiques (mars 2009)



02 Proportion d'élèves de troisième qui maîtrisent les compétences de base en français et en mathématiques (mars 2009)



Des questions à étudier en TD puis débattre :

Liste des questions:

- 1- Les enseignants sont-ils des privilégiés ?
- 2 - L'école a-t-elle besoin de valeur ?
- 3 - L'égalité des chances dans le système éducatif est-elle une réalité ?
- 4 - Les garçons et les filles sont égaux à l'école ?
- 5 - Enseigne-t-on avec ce que l'on sait ou avec ce que l'on est ?
- 6 - L'école est-elle un sanctuaire ?
- 7- Quel sont les erreurs qu'un enseignant ne doit jamais commettre ?
- 8- Enseigner, est-ce un métier comme les autres ?
- 9- Peut-on transmettre les valeurs de la république à des enfants originaire d'une autre culture que la nôtre ?
- 10 - Les élèves sont-ils libres à l'école ?
- 11 - Que faut-il connaître pour enseigner les mathématiques ?
- 12 - Qu'entend-t-on par pédagogie traditionnelle ?
- 13 - L'enseignant doit-il innover ?
- 14 - Que signifie la polyvalence de l'enseignement primaire ?
- 15 - L'organisation du système éducatif influe-t-elle sur son efficacité ?
- 16 - Que signifie idée d'ouverture de l'école ?
- 17 - En quoi l'école maternelle est-elle une vraie école ?
- 18 - La connaissance du collège est-elle utile pour un professeur des écoles ?
- 19 – A quoi servent les devoirs à la maison ?

Documentation en bibliothèque, recherches web, exposés et débats sous la forme d'un Philip 6x6